

COCORICOS

Un peu de lumière

On ne peut pas être mieux fondé à réclamer la lumière qu'en parlant de la grève du gaz. Or, beaucoup de Roubaixiens voudraient bien savoir pourquoi la Société Roubaissienne d'Eclairage qui, d'une part, refuse à ses maîtres en grève une augmentation de salaire qui se traduirait par une dépense supplémentaire de 130 francs par semaine, au maximum, débours d'autre part pour les briques de grève à qu'elle emploie 6,50 fr. par semaine, au minimum.

Par ailleurs elle a dû déboursier au préalable une somme de 7.000 francs destinée à la « Bourne Libre » de Paris, pourvue de ses travailleurs spéciaux dont les poches contiennent de véritables petits arsenaux. Elle fournit en outre beaucoup moins de gaz et par conséquent ses recettes diminuent dans une proportion considérable.

Voici comment on explique la résistance onéreuse de la Société Roubaissienne : Le gaz est à Roubaix d'un prix relativement peu élevé, par contre l'électricité coûte fort cher. C'est la Société Roubaissienne d'Eclairage qui fournit à la fois le gaz et l'électricité.

La prolongation de la grève actuelle ce n'est pas autre chose qu'une vaste ruse, qu'une publicité productive en faveur de l'électricité, source de bénéfices pour la Société Roubaissienne d'Eclairage.

Voilà tout le mystère !

JEHAN DE ROUBAIX.

LIRE D'AUTRE PART

La grève du gaz. AVIS IMPORTANT AUX ELECTEURS

Nous rappelons aux électeurs que ceux qui auraient perdu leur carte d'électeur depuis le premier tour du scrutin peuvent toujours voter avec deux témoins.

Nous rappelons également qu'il est interdit, sous peine de voir le suffrage annulé purement et simplement, d'écrire quel que soit sur les bulletins de vote ou sur les enveloppes.

REUNION ELECTORALE

Ce soir vendredi, à huit heures précises, au préau de l'école municipale de la rue Bizan, aura lieu une réunion électorale publique et contradictoire.

Lebas, maire de Roubaix, et Debaesieux, adjoint au maire, ainsi que le docteur Labbe, président de la Ligue radicale et radical-socialiste, prendront successivement la parole.

COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Les concours que le Comice agricole de Lille, d'accord avec la municipalité de Roubaix, organise cette année, dans cette ville, auront lieu les dimanche 31 mai et lundi 1er juin (matin et soir).

Les concours de la grève ont fait distribuer en ville l'appel suivant : Aux hommes à semaine bonne et aux contre-maîtres et employés.

« Camarades, Nous sommes informés de source certaine, que dans quelques teintureries où les ouvriers sont en grève, les patrons auraient l'intention d'obliger les hommes à semaine bonne et les contre-maîtres à faire le travail des grévistes.

Nous vous demandons de ne pas vous prêter à cette manœuvre. En acceptant de faire le travail des ouvriers en grève, vous causeriez, ou vous comprendrez facilement, le plus grand préjudice à la cause des grévistes, et risqueriez de faire échouer leur mouvement.

Vous ne voudriez pas accepter une telle responsabilité. Nous vous demandons au cas où les patrons vous obligeraient à faire notre travail, à refuser catégoriquement, et si les patrons persistent dans leur intention, à faire cause commune avec nous.

« Les ouvriers teinturiers en grève ». LE MAUVAIS POISSON

Hier matin, le service d'inspection des denrées alimentaires a saisi au Minck 300 kilos de poisson avarié, reconnu impropre à la consommation.

THEATRES, FÊTES ET CONCERTS

LA FÊTE DE NUIT DE L'ARBRE DE NOËL. La Fanfare Delattre a décidé de prêter son concours à la fête de nuit du 17 mai au square Pierre Casteau. Elle accompagnera à la Roubaissienne dans l'exécution des mouvements d'ensemble de la Fête fédérale de Rennes, et en une superbe ballet de pupilles à la Fête des Pierrots.

LA FÊTE DES ANCIENS DES ECOLES PUBLIQUES. La Fédération organisée au « Fête des Ecoles » aura lieu le dimanche 15 courant. Elle aura lieu à 15 heures, à l'Hippodrome-Théâtre.

Le Comité s'est assuré des numéros hors pair qui feront de cette fête une véritable solennité artistique.

Il faut placer en tout premier lieu la Grande Harmonie de Roubaix, dont l'éloge serait superflu et qui ouvrira la fête à quatre heures, de ses meilleurs musiciens. Choix d'ensemble : Mlle Henriette Elie, harpiste, prix de Conservatoire de Paris, Céline Dyma, de la Comédie des Champs-Élysées de Paris, Yvonne Benard, prix de Conservatoire de Paris, M. Georges Charrier, du Théâtre Michel, de Paris; André Laplace, deesse zébra, lauréat du Conservatoire de Paris.

Ces artistes formeront un programme de tout premier ordre dont chaque partie sera terminée par une comédie.

Les cartes sont en vente au siège de toutes les Associations et au foyer des Amateurs, rue de Valenciennes, 10, à Lille, le dimanche 15 courant, de 10 h. à 12 h. 30, aux prix suivants : Familiales, 1 fr.; adultes et pensionnaires, 2 fr.; des places, 1 fr.; de la soirée, 0 fr. 50.

La soirée sera ouverte chez Juby, rue de Valenciennes, à 10 heures.

CONFUSION

Le Journal de Roubaix a parlé hier de Lannois qui aurait été question d'embaucher à Lannois un gaz.

« Jaunes » par japonais, c'est étonnant, étant donné le couleur des fils du ciel.

Cet excellent M. Cléty est tous les jours passé au bureau par nos confrères. Bien entendu, ce bureau au premier tour de scrutin, était d'une obsolescence blanche. Il est maintenant très rose; s'il y avait encore deux ou trois ballons, il serait tout à fait rouge.

Après le Journal de Roubaix l'appelle déjà le collaborateur de M. Achille Rousseau. Voyons, un peu plus de discrétion dans le badinage. Ces conches successives défilent devant vos yeux candides.

Vous oubliez que M. Achille Rousseau n'est souvent proclamé « ami de la laïque » et que M. Cléty, au contraire, a proposé au Conseil municipal de soutenir financièrement les écoles libres, ce que M. Motte lui-même a refusé.

Pas un républicain sincère ne peut voter pour l'homme de la R. P. scolaire, cette fumisterie électorale.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

IL L'AVAIT OUBLIÉ

Léopold-Joseph-Charles Lersberghe, 37 ans, ajusteur, demeurant rue de la Guinguette, cour Delattre, 1, avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Le Journal de Roubaix a parlé hier de Lannois qui aurait été question d'embaucher à Lannois un gaz.

« Jaunes » par japonais, c'est étonnant, étant donné le couleur des fils du ciel.

Cet excellent M. Cléty est tous les jours passé au bureau par nos confrères. Bien entendu, ce bureau au premier tour de scrutin, était d'une obsolescence blanche. Il est maintenant très rose; s'il y avait encore deux ou trois ballons, il serait tout à fait rouge.

Après le Journal de Roubaix l'appelle déjà le collaborateur de M. Achille Rousseau. Voyons, un peu plus de discrétion dans le badinage. Ces conches successives défilent devant vos yeux candides.

Vous oubliez que M. Achille Rousseau n'est souvent proclamé « ami de la laïque » et que M. Cléty, au contraire, a proposé au Conseil municipal de soutenir financièrement les écoles libres, ce que M. Motte lui-même a refusé.

Pas un républicain sincère ne peut voter pour l'homme de la R. P. scolaire, cette fumisterie électorale.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Le Journal de Roubaix a parlé hier de Lannois qui aurait été question d'embaucher à Lannois un gaz.

« Jaunes » par japonais, c'est étonnant, étant donné le couleur des fils du ciel.

Cet excellent M. Cléty est tous les jours passé au bureau par nos confrères. Bien entendu, ce bureau au premier tour de scrutin, était d'une obsolescence blanche. Il est maintenant très rose; s'il y avait encore deux ou trois ballons, il serait tout à fait rouge.

Après le Journal de Roubaix l'appelle déjà le collaborateur de M. Achille Rousseau. Voyons, un peu plus de discrétion dans le badinage. Ces conches successives défilent devant vos yeux candides.

Vous oubliez que M. Achille Rousseau n'est souvent proclamé « ami de la laïque » et que M. Cléty, au contraire, a proposé au Conseil municipal de soutenir financièrement les écoles libres, ce que M. Motte lui-même a refusé.

Pas un républicain sincère ne peut voter pour l'homme de la R. P. scolaire, cette fumisterie électorale.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Le Journal de Roubaix a parlé hier de Lannois qui aurait été question d'embaucher à Lannois un gaz.

« Jaunes » par japonais, c'est étonnant, étant donné le couleur des fils du ciel.

Cet excellent M. Cléty est tous les jours passé au bureau par nos confrères. Bien entendu, ce bureau au premier tour de scrutin, était d'une obsolescence blanche. Il est maintenant très rose; s'il y avait encore deux ou trois ballons, il serait tout à fait rouge.

Après le Journal de Roubaix l'appelle déjà le collaborateur de M. Achille Rousseau. Voyons, un peu plus de discrétion dans le badinage. Ces conches successives défilent devant vos yeux candides.

Vous oubliez que M. Achille Rousseau n'est souvent proclamé « ami de la laïque » et que M. Cléty, au contraire, a proposé au Conseil municipal de soutenir financièrement les écoles libres, ce que M. Motte lui-même a refusé.

Pas un républicain sincère ne peut voter pour l'homme de la R. P. scolaire, cette fumisterie électorale.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Le Journal de Roubaix a parlé hier de Lannois qui aurait été question d'embaucher à Lannois un gaz.

« Jaunes » par japonais, c'est étonnant, étant donné le couleur des fils du ciel.

Cet excellent M. Cléty est tous les jours passé au bureau par nos confrères. Bien entendu, ce bureau au premier tour de scrutin, était d'une obsolescence blanche. Il est maintenant très rose; s'il y avait encore deux ou trois ballons, il serait tout à fait rouge.

Après le Journal de Roubaix l'appelle déjà le collaborateur de M. Achille Rousseau. Voyons, un peu plus de discrétion dans le badinage. Ces conches successives défilent devant vos yeux candides.

Vous oubliez que M. Achille Rousseau n'est souvent proclamé « ami de la laïque » et que M. Cléty, au contraire, a proposé au Conseil municipal de soutenir financièrement les écoles libres, ce que M. Motte lui-même a refusé.

Pas un républicain sincère ne peut voter pour l'homme de la R. P. scolaire, cette fumisterie électorale.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

Il avait oublié qu'il était expulsé de France.

L'arrêté d'expulsion ne date pourtant pas de si loin : 14 février 1914.

Les agents du service de la Sûreté ont, hier jeudi, rafraîchi le mémoire de l'ajusteur en l'arrêtant et en l'envoyant au parquet de Lille.

COMMUNIQUE

AMICALE DU TRICHO. Plusieurs lots importants étant mis à la disposition de la commission de tir par M. Nestor Petit, ancien président, et quelques généreux donateurs, cette Amicale prépare une intéressante épreuve en trois catégories : 1. Adultes; 2. Post-scolaire; 3. Jeunes.

COMMUNIQUE

Le concours absolument gratuit, le prix des munitions étant seulement exigé, aura lieu le 10 mai, de 10 heures à midi, au Stand de l'École.

COMMUNIQUE

Le concours absolument gratuit, le prix des munitions étant seulement exigé, aura lieu le 10 mai, de 10 heures à midi, au Stand de l'École.

COMMUNIQUE

Le concours absolument gratuit, le prix des munitions étant seulement exigé, aura lieu le 10 mai, de 10 heures à midi, au Stand de l'École.

COMMUNIQUE

Le concours absolument gratuit, le prix des munitions étant seulement exigé, aura lieu le 10 mai, de 10 heures à midi, au Stand de l'École.

COMMUNIQUE

Le concours absolument gratuit, le prix des munitions étant seulement exigé, aura lieu le 10 mai, de 10 heures à midi, au Stand de l'École.

COMMUNIQUE

Le concours absolument gratuit, le prix des munitions étant seulement exigé, aura lieu le 10 mai, de 10 heures à midi, au Stand de l'École.

COMMUNIQUE